

«Se souvenir du passé pour forger l'avenir»

Bulletin de soutien ISF

75% de votre don pourra être déduit de votre ISF

En adressant votre don avant le 17 mai 2017, si la valeur de votre patrimoine est comprise entre 1.30 million et 2.57 million, ou le 15 juin 2017 si la valeur de votre patrimoine est supérieure à 2.57 million, vous déduisez de votre impôt 75% du montant de votre don (*dans la limite de 66.666€*) dès votre prochaine déclaration ISF. (*Exemple : avec un don de 6.000 €, vous pouvez déduire 4.500 €*)

Le Comité Français pour Yad Vashem œuvre pour perpétuer la mémoire des six millions de martyrs assassinés et pour honorer la mémoire des Justes parmi les Nations, qui ont sauvé des juifs au péril de leur vie.

Un reçu Cerfa portant la date de votre chèque vous sera adressé dans les plus brefs délais.

M. Mme.....

Adresse.....

Tél..... Portable.....

E-mail.....

Veuillez trouver ci-joint un don ISF de:€

pour soutenir les activités du **Comité Français pour Yad Vashem**

IMPÔT SUR LA FORTUNE (ISF)

Notre association est abritée par une fondation autorisée à recevoir des dons ISF.
Vos dons ISF doivent être libellés à l'ordre de la **Fondation du Judaïsme Français**
avec au dos du chèque la mention: Affectation au Comité Français pour Yad Vashem
et envoyés à l'adresse ci-dessous:

Comité Français pour Yad Vashem
33 rue Navier 75017 Paris - Tél: 01 47 20 99 57
yadvashem.france@wanadoo.fr
www.yadvashem-france.org—www.yadvashem.org.il